

Plan Local de Déplacements du SMEP de Fontainebleau

Phase II : 1er comité pilotage du 14 octobre 2005

I - Ebauche de propositions

A - Contexte et objectifs

B - Propositions

I - Ebauche de propositions

A - Contexte et objectifs

B - Propositions

1.1 - Protection des bourgs par la mise en place de contournements :

Contexte :

- **Du trafic de transit au cœur des bourgs**
- **Les différentes propositions de Contournement de Melun présentées dans le Dossier de Voirie d'Agglomération de la région melunaise** ne prenaient en compte que les évolutions de trafic, permettant uniquement de capter les flux supplémentaires, ne permettant pas de décharger les voiries existantes. Villiers en Bière qui fait partie du périmètre de réflexion de la région melunaise ainsi que les communes proches tels que Perthes n'auraient pas de répercussions sur leurs territoires par la mise en place de ces contournements de Melun.

Objectifs :

- **Prévoir des contournements des bourgs traversés par des voiries connaissant des trafics importants** : Pour protéger les bourgs et soulager les voiries locales en limitant la circulation de transit au cœur de ces bourgs

2.1 - Des dessertes radiales de qualité :

Contexte :

- **Les déplacements Paris – Grande Couronne sont de plus en plus mal vécus par les usagers** (inconfort, non respect des horaires, insécurité).
- Les dégradations importantes des conditions de déplacement vont à l'encontre d'une volonté forte d'amener et de fidéliser les usagers vers les transports en commun. **Les conséquences directes de cette évolution pourraient être un retour des usagers vers l'automobile, allant à l'opposé des objectifs du PDU Ile de France.**

Objectifs :

- **Améliorer les conditions de déplacements entre Paris et la Seine et Marne afin de préserver la clientèle actuelle** : Les radiales sont les axes qui concentrent les besoins en déplacements plus que les tangentiels.

2.2 - Augmenter l'offre ferroviaire des gares existantes sous utilisées :

Contexte :

- La capacité d'accueil en stationnement de certaines gares ne peut pas être augmentée.
- D'autres gares sont sous utilisées car la desserte y est insuffisante.

Objectifs :

- **Augmenter l'attractivité de ces gares en y renforçant l'offre.**

3.1 - Desserte de la gare d'Avon par la ligne express Château Landon Melun

Contexte :

- La ligne express traverse Fontainebleau sans venir desservir la gare

Objectifs :

- **Irriguer** l'ensemble du territoire en permettant à la ligne express Château Landon Melun de venir desservir la gare de Fontainebleau.

3.2 - Améliorer la circulation des bus dans le centre de Fontainebleau

Contexte :

- De nombreuses lignes notamment la ligne express sont prises dans la circulation dans le cœur de la ville et voient **leurs vitesses commerciales diminuées**.

Objectifs :

- **Améliorer la vitesse commerciale des bus dans le centre ville de Fontainebleau**

3.3 - Offrir un système de transport adapté aux flux et aux besoins

Contexte :

- Une offre complexe

Objectifs :

- **Offrir** un système de transport à tous les habitants du territoire adapté aux flux et aux besoins

4.1 - Structurer l'offre en stationnement et la politique tarifaire sur l'ensemble de l'agglomération en prenant en compte les spécificités du territoire

Contexte :

- Villes étroites, fortes densités commerciales, présence d'une gare

Objectifs :

- **Limiter le stationnement et lutter contre le stationnement sauvage**
- **Mettre en place une politique tarifaire** : Les spécificités de l'agglomération permettent de proposer une politique tarifaire plus contraignantes qu'ailleurs.

4.2 - Organiser le stationnement des cars de tourisme

Contexte :

- **Les cars de tourisme** sont stationnés aux abords immédiats du château

Objectifs :

- **Trouver un nouvel emplacement pour les nombreux cars de tourisme**

5.1 - Requalifier les cheminements piétons dans l'agglomération

Contexte :

- **La qualité des cheminements n'est pas uniforme.** Certains trottoirs sont délabrés, mal éclairés... ne permettant pas des déplacements continus et sécurisés

Objectifs :

- **Améliorer les trottoirs** : améliorer les profils en travers (éclairage, revêtements...) afin de sécuriser et de rendre les déplacements accessibles à tous.

6.1 - Aménagements de cheminements sécurisés

Contexte :

- Absence de continuité dans les liaisons 2 roues

Objectifs :

- **Les générateurs de déplacements** tels que les lycées, collèges, gares doivent être reliés par des cheminements sécurisés

7.1 - Rendre les équipements accessibles à tous

Contexte :

- La ville doit pouvoir être accessible à tous

Objectifs :

- A l'instar des arrêts bus, **rendre tous les équipements notamment de voirie accessibles aux PMR**

I - Ebauche de propositions

A - Contexte et objectifs

B - Propositions

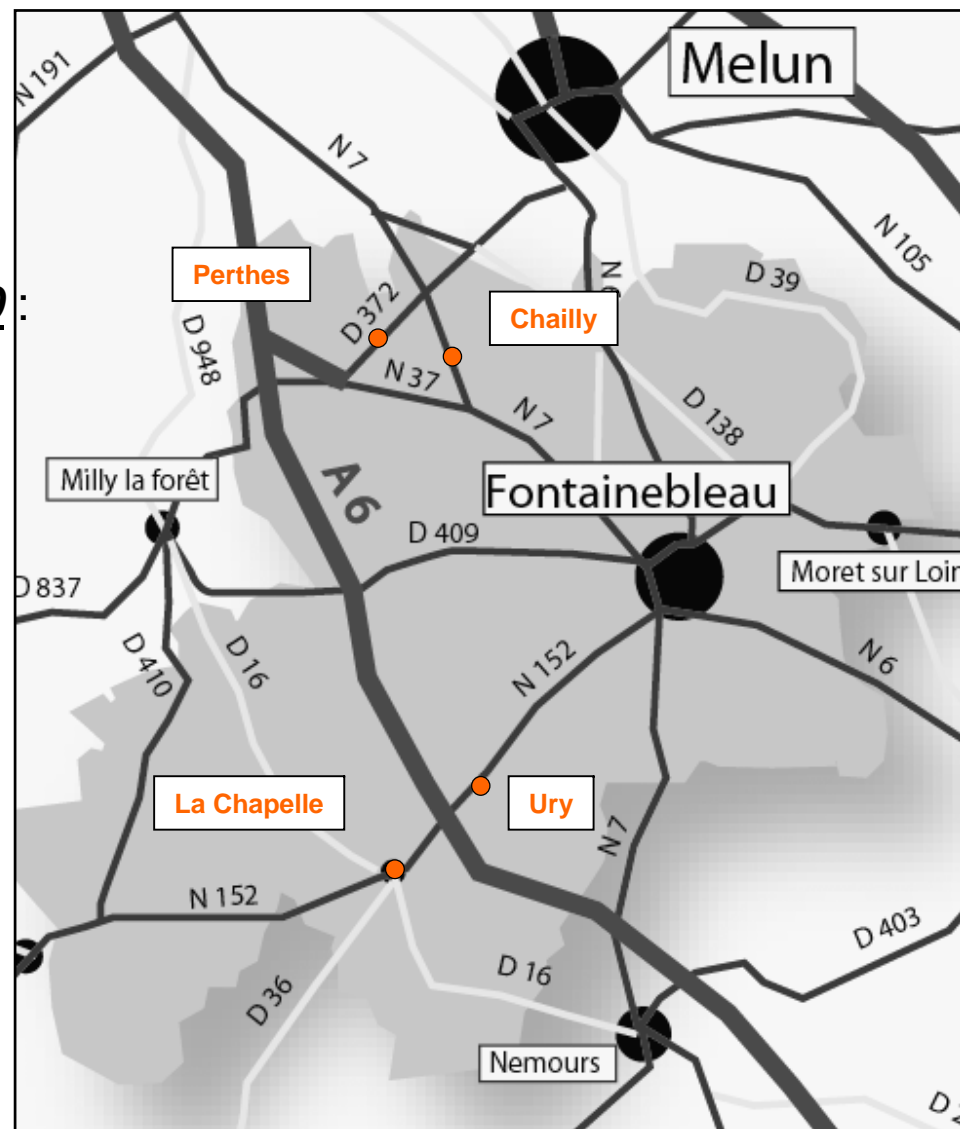
1.1 - Limiter le transit par des contournements des bourgs concernés par les forts trafics

- Sur les communes de :

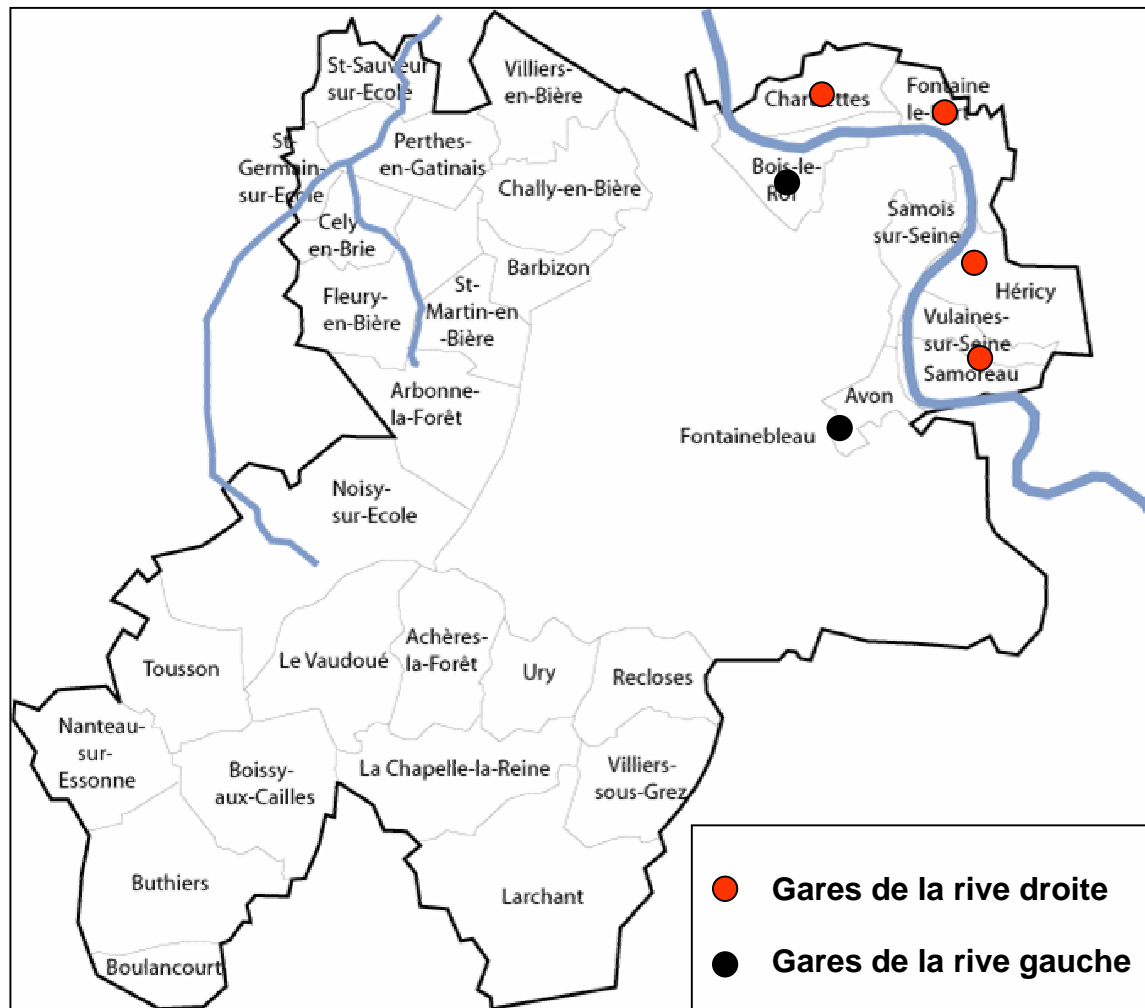
- Perthes en Gâtinais sur la D372,
- Chailly en Bière sur la N7,
- Ury et La Chapelle la Reine sur la N152

1.2 - Aménager le carrefour RN 37 /RD50 :

- Entre Perthes et Fleury en Bière afin de sécuriser la traversée des cars scolaires et des deux roues

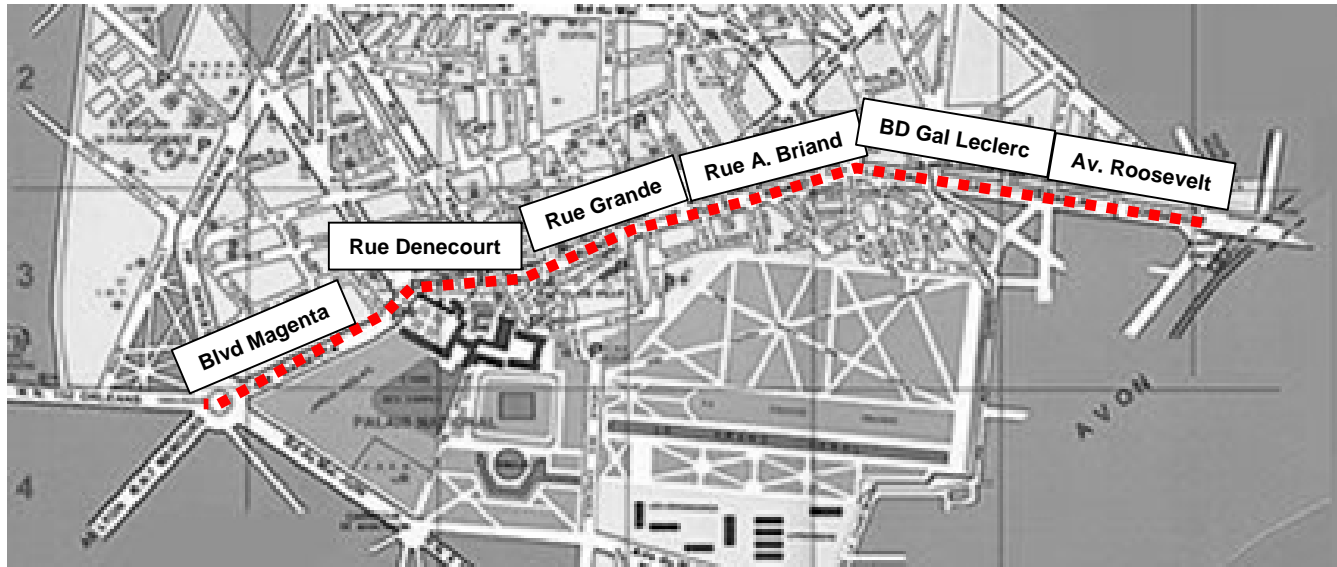


2.1 - Accroître l'offre ferroviaire sur la ligne située sur la rive droite de la Seine (Vulaines-Samoreau, Héricy, Fontaine-le-Port, Chartrettes)



3.1 - Augmenter la vitesse commerciale des bus sur l'axe majeur :

- Roosevelt, A. Briand, Grande, Denecourt, Magenta (site propre, priorité bus...)



3.2 - Améliorer la desserte le long de la forêt :

- Des équipements publics (notamment stade) et entre Bois le roi, Barbizon...

3.3 - Aménager les arrêts (hors Fontainebleau/Avon):

- Rendre les arrêts bus accessibles aux PMR
- Sécuriser la desserte des collèges

4.1 - Augmenter la capacité d'accueil des gares de la rive droite :

- Possibilité notamment d'extension du parking à Fontaine le Port

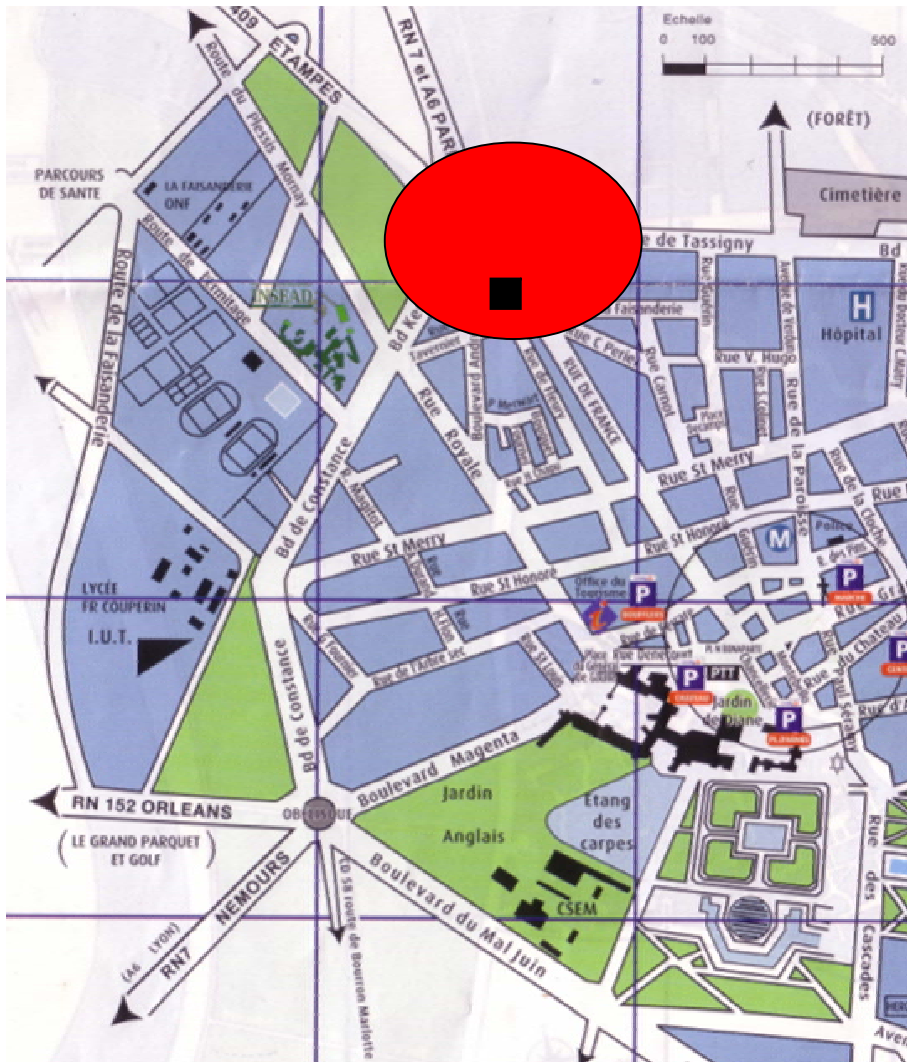
4.2 - Réglementer le stationnement des résidents et des chalands dans les villages

- Créer des parcs de stationnement à l'écart des villages (La Chapelle et Ury) pour les personnes qui prennent ensuite les transports en commun.
- Sécuriser les arrêts de bus aux abords des collèges et lycées

4.3 - Fontainebleau/Avon

- Déplacer l'emplacement pour le stationnement des cars de touristes
- Véhicules particuliers :
 - Supprimer le stationnement devant le château : alignement non valorisant,
 - Elaborer une politique de stationnement adaptée et harmonisée sur les 2 communes
- Créer un parc de délestage à l'entrée de la ville

Créer un parking de délestage à la place de la tour Warnery (carrefour de la Libération)

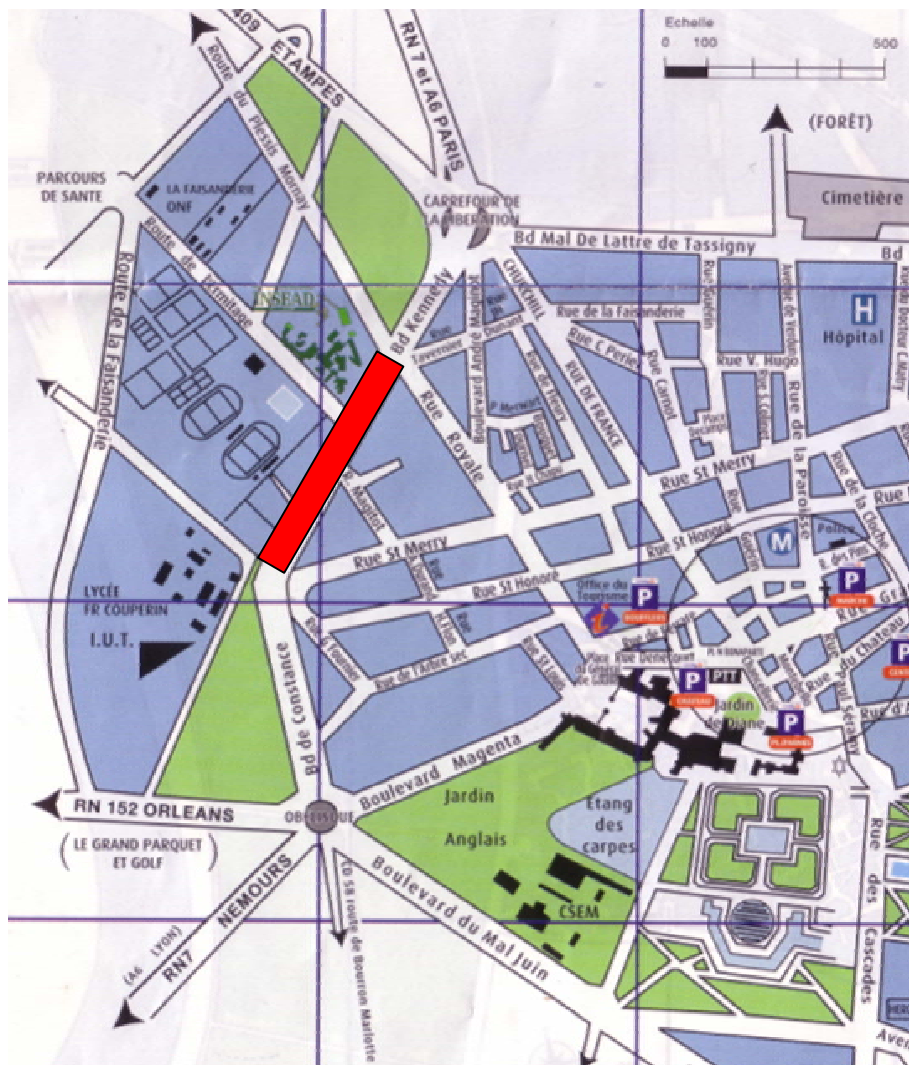


- Profiter des travaux de réhabilitation des barres rue de G.Bretagne, E.Unis, Canada, Belgique pour reloger les 360 ménages actuels de la tour
- Soigner et marquer l'entrée de ville
- Créer un parc de stationnement, étudier également la possibilité de stationner les cars

5.1 - Créer des cheminements protégés et sécurisés permettant de rejoindre les générateurs et la forêt :

- **Améliorer l'ensemble des déplacements de scolaires vers les collèges et lycées et les gares**
- **Créer des liaisons piétonnes sécurisées avec le centre commercial de Villiers** depuis Chailly, Perthes, Saint Sauveur, Villiers et Dammarie (actuellement les personnes longent la D372 puis la N7 par les bas cotés)
- **Fontainebleau** : permettre pour les piétons et les 2 roues de rejoindre facilement et en toute sécurité la forêt mais également toute la zone d'équipements situés à l'ouest de la commune comprenant l'INSEAD, le lycée Couperin, le complexe sportif.

Proposition d'un enfouissement d'une partie du boulevard de Constance entre l'intersection de la rue Royale et la rue St Merry



Enfouissement d'une partie du boulevard de Constance (sur environ 600m) afin de garantir des cheminements protégés pour les piétons et les 2roues entre le centre ville de Fontainebleau, les équipements (INSEAD, complexe sportif, le lycée couperin) et la forêt

6.1 - Créer des cheminements protégés et sécurisés permettant de rejoindre les générateurs :

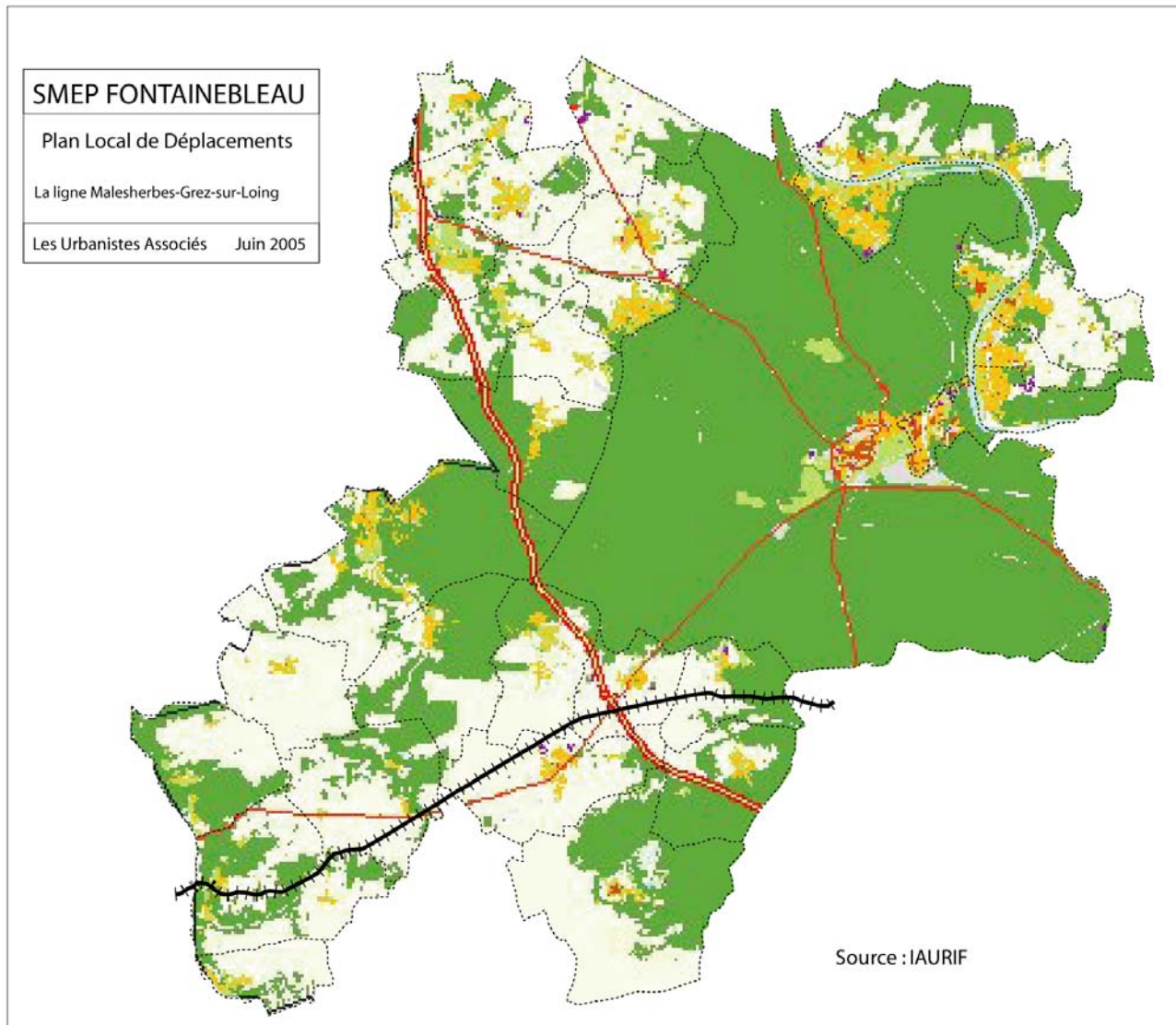
- **Créer des liaisons 2 roues sécurisées avec le centre commercial de Villiers** depuis Chailly, Perthes, Saint Sauveur, Villiers et Dammarie
- **Aménager le carrefour pour la traversée de la RN 37 /RD50** : entre Perthes et Fleury en B. afin de sécuriser la traversée des deux roues
- **Améliorer l'ensemble des déplacements de scolaires vers les collèges et lycées** : Améliorer les liaisons intercommunales (Fontainebleau-Barbizon, Vulaine -Samoreau, Fleury-Perthes-Saint-Sauveur-Sur-Ecole)
- **Liaison cyclable château-bord de Seine**, raccordée au réseau départemental via le pont de Valvins élargi, relié lui-même au schéma européen de liaisons douces

6.2 - Créer du stationnement de 2 roues sécurisé sur Fontainebleau-Avon

6.3 – Développer le réseau cyclable et piéton de loisirs

- **Créer une liaison verte sur l'ancienne voie ferrée aujourd'hui désaffectée**

Créer une liaison verte sur l'ancienne voie ferrée aujourd'hui désaffectée



7.1 - Hors Fontainebleau/Avon : Rendre les arrêts bus accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (les aménagements sur Fontainebleau –Avon sont en cours de réalisation)